



Pourquoi demander une autopsie après le décès d'une personne vaccinée avec un « vaccin » à ARN messager anti-COVID-19 ?

Quels examens réclamer afin d'établir le lien de causalité entre l'injection et le décès ?

Par [Collectifs d'auteurs](#), [Hélène Banoun](#), [Dre Nicole Delépine](#), [Dr Gérard Delépine](#), et [Dr Jean-Marc Sabatier](#)

Mondialisation.ca, 23 juin 2023

[ResearchGate](#)

Thème: [Science et médecine](#)

Analyses: [COVID-19](#)

Quels examens autopsiques réclamer dans le cas où le vaccin anti-Covid-19 serait suspect d'avoir causé le décès ? Le document ci-dessous reprend le protocole d'une équipe allemande de pathologistes et a été complété par d'autres sources de la littérature scientifique.

Résumé

Le mécanisme des effets indésirables des vaccins ARNm est rappelé ainsi que les pathologies associées. Vu la nature complètement nouvelle des vaccins ARNm, il n'y a aucune raison de limiter dans le temps la possibilité d'imputation d'un lien de causalité entre l'injection et un effet indésirable. De même il ne faut pas limiter la recherche des pathologies induites par le vaccin aux signaux reconnus par la pharmacovigilance car les vaccins ARNm représentent une technologie nouvelle aux conséquences inconnues et des médecins notent une augmentation des cancers et des infections chez les vaccinés.

Le document ci-dessous reprend le protocole d'une équipe allemande de pathologistes et a été complété par d'autres sources de la littérature scientifique.

Les points essentiels sont la recherche d'événements thrombo-emboliques (tant au niveau macroscopique que microscopique) de vascularite et de myocardite, de réactions inflammatoires particulières (réactions auto-immunes ?) et de matières étrangères (lipides des particules nanolipidiques vectrices du vaccin par exemple ou impuretés métalliques ou autres).

Outre l'examen du corps et de tous les organes, des prélèvements de tissus et de sang seront effectués : examens microscopiques, d'histochimie, recherche d'ARNm vaccinal ou de spike produite par le vacciné suite au vaccin (dans les tissus enflammés et nécrosés).

En cas d'atteinte du cerveau, la détection de l'ARNm dans le cerveau (en dehors de toute infection virale au SARS-CoV-2 documentée) signera la présence d'ARNm vaccinal.

En cas de thrombose, il faudra rechercher la présence massive de plaquettes ainsi que les

facteurs moléculaires de la coagulation (facteur anti-plaquettaire 4, facteur von Willebrand, facteur VIII). Lorsque la thrombose est associée à une thrombopénie (chute du nombre de plaquettes causée par une consommation excessive des plaquettes), la présence d'anti FP4 (facteur anti-plaquettaire 4) signe le mécanisme immunologique de l'agrégation des plaquettes. Ceci peut être complété par l'étude des polymorphismes génétiques favorisant les maladies thrombotiques.

La recherche de microthromboses doit être effectuée dans tous les organes par examen microscopique ainsi que la présence de cellules de type CD4+. La présence de cellules T à prédominance CD4 signera le mécanisme à médiation immunitaire de la pathologie (donc due à la réaction immunologique au vaccin).

Il faudrait demander pour les décès par myocardites la recherche d'une infiltration lymphocytaire du muscle cardiaque qui détruit les fibres et également de signes de thrombose. Il faudrait également rechercher une extravasation des globules rouges (sortie des vaisseaux, leur habitat normal), la recherche des signes de cardiomyopathie de type Taotsubo, toxique ou de stress est aussi intéressante.

Examens complémentaires pour éliminer d'autres causes du décès : l'absence d'infection virale ou bactérienne, l'absence d'historique de maladie auto-immune, de réaction allergique, d'exposition à un médicament ou un toxique permettent de relier le décès au vaccin. Remarques préliminaires Délai entre observation d'un effet indésirable et la vaccination.

Pour les vaccins classiques, le délai habituel d'observation des effets indésirables est de quelques jours, généralement entre six et huit semaines mais ceci n'a jamais été scientifiquement ni justifié, ni démontré.

Pour les vaccins ARNm fondés sur une nouvelle formulation, une nouvelle technologie et un nouveau mode d'action, les effets indésirables devraient être observés pendant une plus longue période [2]. En effet, il a été montré que l'ARNm du vaccin (ainsi que la spike produite par les vaccinés à partir de cet ARNm) persiste jusqu'à des mois dans le corps.

Il n'y a donc aucune raison de limiter dans le temps la possibilité d'imputation d'un lien de causalité entre l'injection et un effet indésirable.

Helene Banoun

Dre Nicole Delépine

Dr Gérard Delépine

Dr Jean-Marc Sabatier

Le document a été rédigé par plusieurs médecins et scientifiques.

:

À la mémoire du Pr Arne BURKHARDT, histopathologiste, décédé en 2023.

(Le protocole -pages 36 à 42- de ce document est la traduction du protocole du Dr Burkhardt)

Version du 18 juin 2023 réalisée en fonction des informations scientifiques internationales

connues à ce jour.

Ont notamment contribué à la réalisation de ce document :

Me Jean-Pierre JOSEPH Avocat au barreau de Grenoble

Me Virginie de ARAUJO-RECCHIA Avocat au barreau de Paris

Dr H. BANOUN

Dr N. DELEPINE

Dr G. DELEPINE

Dr C. ESCARGUEL (Traitements précoces)

Dr S. GAYET

Dr G. MAUDRUX

Dr JM. SABATIER, (SRA)

Ainsi que de nombreux scientifiques et cliniciens souhaitant rester anonymes.

Initiateur et coordinateur : JL DUHAMEL(Juriste/MBA/CEIPI)

Pour consulter le document cliquez sur le lien suivant :

https://www.researchgate.net/publication/370066677_Pourquoi_demander_une_autopsie_apres_le_deces_d%27une_personne_vaccinee_avec_un_vaccin_a_ARN_messager_anti-COVID-19_Quels_examens_reclamer_afin_d%27etablir_le_lien_de_causalite_entre_l%27injection_et_le_dec

La source originale de cet article est [ResearchGate](#)

Copyright © [Collectifs d'auteurs](#), [Hélène Banoun](#), [Dre Nicole Delépine](#), [Dr Gérard Delépine](#), et [Dr Jean-Marc Sabatier](#), [ResearchGate](#), 2023

Articles Par : [Collectifs d'auteurs](#), [Hélène Banoun](#), [Dre Nicole Delépine](#), [Dr Gérard Delépine](#), et [Dr Jean-Marc Sabatier](#)

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexactes.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: media@globalresearch.ca

[Mondialisation.ca](#) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez

demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: media@globalresearch.ca